

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA PROMOTION ET DE L'APPUI
A L'INNOVATION

Cellule de Promotion de l' Innovation

BP : 1457 Yaoundé

Tel : 22 22 24 78

N° 000010
/MINRESI/BOO/DOO/D40/D42

REPUBLIQUE OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

GENERAL SECRETARIAT

DIVISION OF PROMOTION AND SUPPORT
TO INNOVATION

Promotion of Innovation Unit

P.O .Box 1457 Yaoundé

Tel : 22 22 24 78

Yaoundé, le 03 JAN. 2008

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
A

Madame le Ministre de la Culture
Yaoundé

Objet : Inspection du site archéologique de BIDZAR

Faisant suite à la visite d'inspection que le Chef de Centre Provincial de la Recherche et de l'Innovation du Nord a effectuée le 24 août 2007 sur le site archéologique de BIDZAR,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ce site dont l'importance culturelle et scientifique est avérée fait actuellement face aux difficultés ci-après :

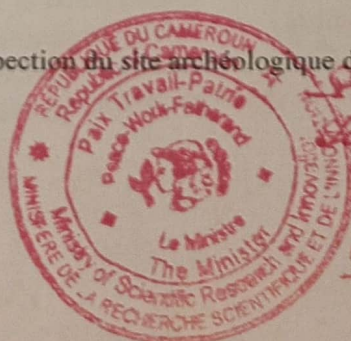
- le risque d'effondrement de la clôture du site ;
- l'exploitation illégale du marbre dans le site par la population locale ;
- la non prise en charge des deux gardiens récemment choisis à titre provisoire par les autorités locales pour assurer la sécurité du site.

Au vu de ce qui précède, il serait souhaitable, sauf dispositions plus pertinentes émanant de votre part, que les mesures ci-après puissent être prises :

- la reconstruction de la clôture du site ;
- la sensibilisation de la population locale pour qu'elle prenne conscience de l'importance de ce patrimoine national ;
- la prise en charge des deux gardiens sus cités par votre Département ministériel.

P.J : 01(une) photocopie du rapport d'inspection du site archéologique de BIDZAR

recue à la DPC
19/01/08
N° 0020



Le Ministre de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation
Dr. Madeline Tchoukwa

RAPPORT SUR L'INSPECTION DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE BIDZAR

Suite au plan d'action élaboré pour la sauvegarde du site archéologique de Bidzar, une équipe du Centre Provincial de la Recherche et de l'Innovation du Nord s'est déportée sur le terrain dans la matinée du 24 août 2007 dans le cadre d'une inspection de l'état des lieux par rapport aux mesures préconisées lors de la dernière descente.

ETAT DES LIEUX

- Le site de Bidzar est depuis le 10 août 2007 sous la sécurité de deux jeunes gardiens.
- Les deux gardiens sont ceux qui avaient été pressentis lors de la descente sur le terrain de Mr. Le Préfet du Mayo-Louti et d'une équipe du CPRI/N le 19 juin 2007. **BOUBA MOUNDOU**, le fils de l'ancien gardien retraité qui a assuré la sécurité du site pendant 03 ans sans qu'aucun salaire ne lui soit versé ; et **MADI SALI MANA**.
- Ces gardiens assurent la sécurité du site en tant que gardien de jour et gardien de nuit. C'est ainsi que arrivée sur les lieux, l'équipe du CPRI/NORD a rencontré **BOUBA MOUNDOU** qui assurait son rôle de gardien de jour. Il a fait comprendre que son coéquipier travaillait comme gardien de nuit raison pour laquelle il ne se trouvait pas sur les lieux en ce moment précis.
- La présence des gardiens et la sensibilisation des populations riveraines sur l'importance scientifique et culturelle du site pour les générations futures ont limité l'exploitation du marbre à l'intérieur du site. En effet, sur la recommandation du Préfet du MAYO-LOUTI lors de notre descente sur le terrain le 19 juin 2007, le Sous-préfet de Figuil a réuni toutes les populations de Bidzar autour du chef de canton et autres autorités traditionnelles. Malheureusement, nous n'avons pas pu le rencontrer ce jour (24 août 2007) pour avoir de plus amples informations car il était en congé.
- Qu'à cela ne tienne, les populations sont averties des pénalités encourues après destruction des sites protégés.

MESURES PRECONISEES

Le Préfet du MAYO-LOUTI et le CPRI/NORD avaient préconisé des mesures appropriées, nécessaires à la survie du patrimoine scientifique et culturel de Bidzar.

Comme mesures immédiates,

La sécurisation du site archéologique est effective, les deux gardiens, Bouba Moundou et Mani Sali Mana ayant pris fonction depuis le 10 Août 2007. Mais il faut espérer que leur prise en charge par le Ministère de la Culture interviendra rapidement.

Une rencontre avec Monsieur le Délégué de la Culture du nord est d'ailleurs en vue

En effet, après l'ORSTOM, et jusqu'à sa mise en retraite, les salaires du gardien étaient pris en charge par le Ministre de la Culture. A cet effet, Monsieur le Délégué de la Culture a été informé des risques d'effondrement de la clôture du site archéologique de Bidzar suivant copies des correspondances n°00206/MINRESI/BOO/COO du 19 Mars 2007, et du rapport du CPRI/N sur Les mesures à prendre pour la sauvegarde du site. De plus, le gardien BOUBA OUMAROU nous a fait comprendre qu'ils ont déposé tout récemment des nouveaux dossiers au service Provincial de la Culture du Nord pour leur éventuelle prise en charge.

Comme mesures à court et moyen terme

- La reconstruction et la consolidation du mur devraient être envisagées.
 - L'action de sensibilisation doit être continue pour que les populations locales prennent effectivement conscience de l'importance de ce patrimoine national.
- Toutes ces mesures devraient être prises en compte pour la survie du site de Bidzar.

